



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

formation continue

Question écrite n° 58906

Texte de la question

M. Jérôme Bignon interroge M. le secrétaire d'État chargé de l'emploi sur le fonds d'investissement social (Fiso). Pour lutter contre la crise et ses effets destructeurs d'emplois, le Président de la République a annoncé, le 10 avril 2009, la création d'un fonds, géré par les partenaires sociaux et l'État, et destiné à coordonner les efforts en faveur de l'emploi et de la formation professionnelle accomplis par les partenaires sociaux et l'État dans la lutte contre la crise. Pour financer ce fonds, l'État a accordé une enveloppe de 1,5 milliard d'euros. Le Chef de l'État a décrit le Fiso comme devant mettre à profit cette période de crise et de baisse d'activité dans beaucoup d'entreprises pour former les salariés et préparer l'après-crise, plutôt que de les licencier. Compte tenu de la participation financière de l'État à ce fonds à hauteur de 1,5 milliard d'euros, il lui demande de bien vouloir lui dresser un premier bilan de l'utilité du Fiso dans la crise. Il lui demande s'il est possible, par ailleurs, d'identifier l'action de ce fonds département par département et, dans cette hypothèse, comment il a fonctionné dans la Somme.

Données clés

Auteur : [M. Jérôme Bignon](#)

Circonscription : Somme (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58906

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Emploi

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 septembre 2009, page 8933

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)